

La réforme du recrutement des enseignants et du Master MEEF est censée être mise en place à la rentrée 2020. Le calendrier envisagé montre que le ministère et les universités manquent de temps pour établir clairement les attendus de la formation et mettre en place une formation adéquate. Toute réelle discussion et toute appropriation de la réforme par les différentes institutions parties prenantes sont ainsi rendues impossibles.

Nous sommes également extrêmement préoccupés par la diminution très nette de la part proprement disciplinaire dans l'évaluation des candidats aux concours et par la mise en place de nouvelles épreuves au contenu très flou et indéterminé.

Nous demandons donc le report d'un an de la mise en place du nouveau Master MEEF et l'ouverture de réelles discussions sur son contenu. Cette année permettra au ministère de préciser ses attendus, tout particulièrement les modalités de mise en place de l'alternance, et d'engager le dialogue sur le contenu des épreuves du concours, dans des délais nous permettant d'élaborer une maquette réfléchie.

Les étudiants entrants en Master MEEF en septembre 2020 devront préparer le concours "ancienne formule". La première année du Master MEEF actuel est adaptée à la préparation de ce concours. Nos étudiants n'auront pas à souffrir de ce report.

Les responsables universitaires des formations MEEF de l'Université Rennes 1